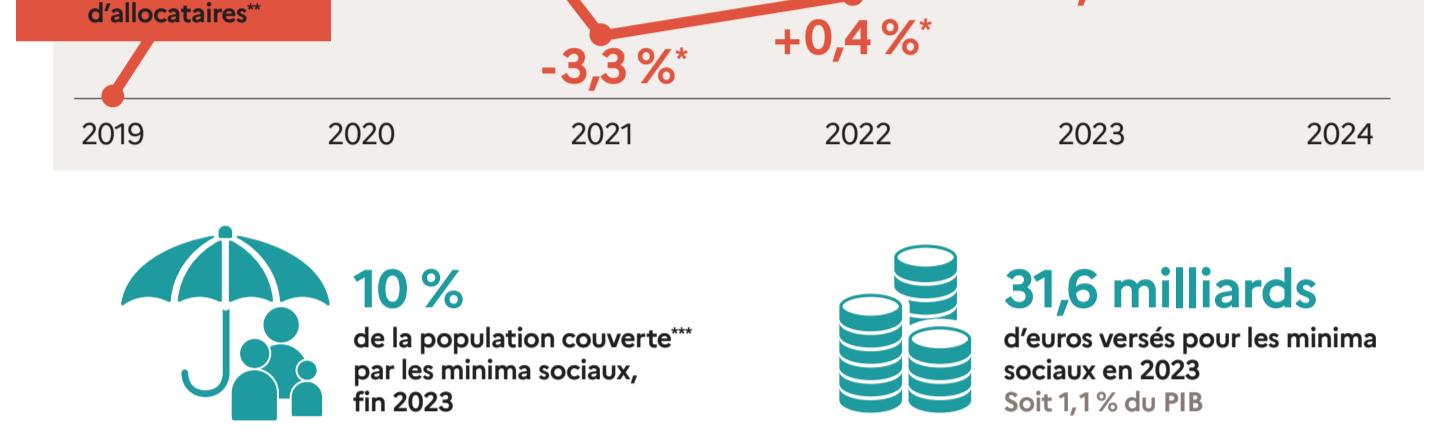


# Minima sociaux et prestations de solidarité

Minima sociaux  
et prestations de solidarité  
Édition 2025  
Drees, coll. Panoramas

## Le nombre d'allocataires de minima sociaux augmente en 2024



**10 %**  
de la population couverte\*\*\*  
par les minima sociaux,  
fin 2023



**31,6 milliards**  
d'euros versés pour les minima  
sociaux en 2023  
Soit 1,1 % du PIB

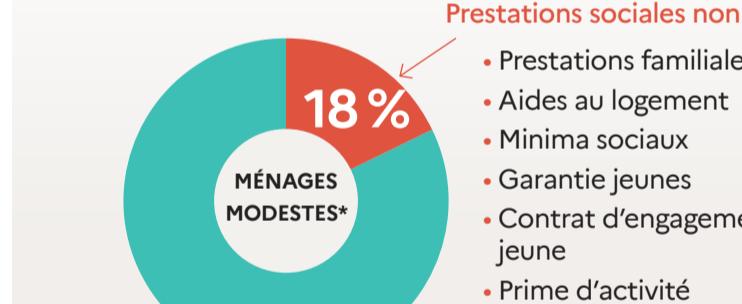
\* Hors allocation veuvage (AV) qui représente 4 700 allocataires fin 2020.

\*\* Y compris les allocataires de l'AV.

\*\*\* Y compris conjoints et personnes à charge.

## Les prestations sociales\* et la fiscalité directe diminuent de 6,9 points le taux de pauvreté

### Le taux de pauvreté monétaire en 2022



### Les effets de la redistribution sur le taux de pauvreté

	<b>-20,0 points</b>
	<b>-11,2 points</b>
	<b>-10,9 points</b>

Familles monoparentales avec au moins deux enfants  
Moins de 20 ans  
Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées)

\* Prestations familiales, aides au logement, minima sociaux, Garantie jeunes, contrat d'engagement jeune, indemnité inflation, prime exceptionnelle de rentrée et prime d'activité.

Champ : personnes vivant en logement ordinaire, en France métropolitaine.

## Plus leur niveau de vie est bas, plus les ménages bénéficient de la redistribution

### Revenu disponible (2022)

#### Prestations sociales non contributives :

- Prestations familiales
- Aides au logement
- Minima sociaux
- Garantie jeunes
- Contrat d'engagement jeune
- Prime d'activité
- Aides exceptionnelles liées à l'inflation

**37 %**

MÉNAGES PAUVRES\*\*

**18 %**

MÉNAGES MODESTES\*

## Un système de redistribution qui assure un gain au travail

### Revenu disponible, en euros (janvier 2025)

Sans emploi

En emploi à temps plein, au smic net

Personne seule\*

301 Aides au logement

572 Revenu de solidarité active (RSA)

873

246 Prime d'activité

1 426 Salaire

614 Prestations familiales

487 Aides au logement

1 720

614 Prestations familiales

304 Aides au logement

201 Prime d'activité

1 426 Salaire

Famille monoparentale\* avec 2 enfants

1 720

2 544

\* Adulte non handicapé, d'âge actif, locataire dans le parc privé en zone 2 (au loyer plafond des aides au logement).

\*\* Pauvre monétairerement = dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 216 euros par mois en 2022.



Taux d'entrée

**20 %**

des bénéficiaires d'un minimum social fin 2023 ne l'étaient pas fin 2022

Taux de sortie

**19 %**

des bénéficiaires d'un minimum social fin 2022 âgés de 16 à 58 ans n'en perçoivent pas fin 2023

